

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2419

28 – EURE-ET-LOIR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHARTRES

Jugement d'ouverture

Date : 4 juin 2026.

Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

882 019 383 RCS Chartres.

FRANCE FIBRE OPTIQUE.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Sigle : FFO.

Activité : activité de déploiement informatique et de réseaux fibre optique, paramétrage, étude, conception, câblage et installation de réseaux de communications, de télécommunications et de fibre optique..

Adresse : 31, avenue du Général de Gaulle, 28200 Châteaudun.

Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 5 mai 2026, désignant administrateur Selarl Ajassociés Prise en la Personne de Maître Serge Preville 23 rue des Vieux Capucins 28000 Chartres, avec les pouvoirs : assister le débiteur pour certains actes de gestion, mandataire judiciaire Selas Zanni & Associates Représentée par Maître Olivier Zanni 1 rue Gabriel Péri 28000 Chartres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.